

VILLE DE PANTIN

JUIN 1963

Bulletin Municipal

- SOMMAIRE -

- Le mot du Maire
- Il s'en passe des choses à PANTIN
- Lui dans la presse
- Nouvelles sportives
- A la conquête du Cosmos
- Les soldats nous écrivent.

LE MOT DU MAIRE

Chaque année, au 14 Juillet, la joie populaire déborde dans les rues de la capitale. Le pavé de PARIS appartient aux "titis", aux "midinettes", à toute la jeunesse, à tous les Parisiens.

Le même pavé qui avait appartenu aux barricades de 1789. Bals populaires, jeux d'enfants, spectacles, feux d'artifice, retraites aux flambeaux, font le 14 Juillet.

Aussi le dernier Bureau Municipal a décidé de ce qui serait fait pour que PANTIN soit aussi de la Fête.

Si le 14 Juillet évoque la prise de la Bastille par le Peuple, la Bastille étant le symbole de l'oppression de la royauté, le 14 Juillet est avant tout l'appel à la liberté, à la démocratie.

C'est à quoi nous avons songé dans l'établissement du programme des festivités.

Ainsi, avec des milliers de communes démocratiques, à travers la France, PANTIN fera de ce 14 JUILLET, une journée de défense des libertés communales.

Toutes les festivités seront placées sous ce symbole.

Le 14 Juillet, c'est aussi une pensée supplémentaire vers nos soldats. Le Samedi 6 Juillet a été retenu pour remettre à chaque famille de soldats un colis et un mandat de 10 francs.

Ce 14 Juillet sera pour nous l'occasion de réaffirmer la solidarité que nous portons à l'action de tous les soldats du contingent pour l'augmentation du prêt à 1 franc par jour, pour les transports gratuits, et surtout pour le retour immédiat du service militaire à 1 an.

// VIVE LE 14 JUILLET 1963 //

R. LABILLE,
Maire - Adjoint.

Les Conseils généraux de Seine-et-Oise
et de l'Allier se prononcent
pour le service
militaire à un an

(Page 5)

Il s'en passe des choses à Pantin

MILITAIRES DEPUIS PEU SOUS LES DRAPEAUX :

Informez-vous auprès de vos Parents, afin de savoir s'ils vous ont fait inscrire pour bénéficier du colis et du mandat attribués par la Municipalité à chaque Soldat à l'occasion du 14 Juillet.

Pour en bénéficier, il suffit à vos parents de vous inscrire au Bureau d'Aide Sociale, à la Mairie de PANTIN, en précisant votre adresse militaire.

La distribution aura lieu le Samedi 6 Juillet, à 16 heures, à la Mairie.

Tous les militaires appelés y ont droit.

Les militaires qui n'auraient pas le temps d'informer leur famille avant le 6 Juillet peuvent le faire même après cette date, le colis sera remis individuellement au Bureau d'Aide Sociale.

Le Samedi 6 Juillet, 8 couples de Vieux Travailleurs seront reçus à la Mairie pour y célébrer leurs NOCES d'OR.

Après une cérémonie, où leur seront remis un diplôme et une somme d'argent par le Maire, un repas leur sera offert ainsi qu'aux membres de leur famille.

L'après-midi un spectacle aura lieu où seront conviés tous les Vieux Travailleurs de PANTIN.

SORTIE CHAMPERTE POUR LES PARTICIPANTS A LA FETE DE L'ECOLE LAIQUE.

Comme chaque année, les enfants des Ecoles Laïques ayant participé à la Fête d'Education Physique ont été récompensés par la sortie organisée à leur intention.

C'est le 11 Juin qu'a eu lieu la sortie des Jeunes Filles, le 14 celle des Garçons. Le but de la promenade : le Château de FONTAINEBLEAU, puis la Forêt et les Gorges d'Apremont.

Quant aux plus petits, la sortie avait lieu pour eux le 12 Juin dans la Forêt d'Halatte.

SORTIE POUR LES VIEUX TRAVAILLEURS de PANTIN

Le Jeudi 13 Juin, 13 autocars quittaient PANTIN en direction de DIVES-sur-MER. Près de 650 Vieux Travailleurs participaient à cette sortie annuelle organisée par la Municipalité à leur intention.

RECOMPENSES DU CERTIFICAT D'ETUDES

C'est MARDI 25 JUIN que les 358 lauréats du Certificat d'Etudes Primaires ont effectué la sortie offerte par la Municipalité pour les récompenser de leur succès. Cette année, la sortie comprenait la visite de l'Aéroport d'Orly, avec déjeuner au Restaurant de l'Aérogare et un baptême de l'air à VILLACOUBLAY.

Les jeunes gens et jeunes filles sont revenus enchantés de cette journée. De plus 2 appareils photographiques sont mis en compétition dans chaque école de garçons et de filles et récompenseront le meilleur récit de la promenade.

BRILLANTS RESULTATS de L'HARMONIE MUNICIPALE au CONCOURS INTERNATIONAL de LIVAROT

L'Harmonie Municipale vient d'obtenir un premier prix ascendant avec félicitations au Directeur, en Division Supérieure 2ème section, lors du Grand Concours International de Livarot, le 26 Mai dernier.

Ce concours rassemblait 1.100 musiciens.

L'Harmonie Municipale composée de 55 musiciens, dirigée par M. Hector GADENNE, était classée en 2e section.

Elle concourt à présent en Division Supérieure Première Section. Il ne lui reste plus dorénavant qu'une section à franchir pour être en Division d'Honneur.

LE BUDGET DE LA COMMUNE POUR 1963

Le vendredi 17 mai, le Conseil municipal votait le budget de la commune pour 1963.

Cette réunion et ce vote concrétisaient une étude sérieuse qui avait été effectuée au sein des diverses commissions.

D'emblée, il nous faut souligner les difficultés qu'ont rencontrées les élus municipaux pour équilibrer un budget qui, du fait de la politique gouvernementale, se trouve en permanence en augmentation.

Evidemment, l'on peut néanmoins faire, et dans ce cas, au-

cune réalisation n'est possible.

Les élus d'Union Ouvrière et Démocratique qui dirigent la municipalité de Pantin depuis mars 1959 n'ont pas choisi ce chemin, bien au contraire ; ils luttent en permanence, avec le soutien de la population afin d'obtenir de l'Etat tous les crédits nécessaires, toutes les subventions indispensables pour mener à bien la réalisation de leur programme.

Les réalisations municipales sont par excellence des œuvres pour la vie, pour le bien-être général, et il est bien évident que si le pouvoir gaulliste nous accordait les emprunts, nous demandons, s'il ne nous imposait pas des charges qui sont du ressort de l'Etat, la gestion communale serait plus aisée et les réalisations plus nombreuses.

Ne serait-il pas mieux d'employer ainsi les ressources du budget de l'Etat au lieu d'en consacrer plus de 30 % (2.500 milliards environ d'anciens francs pour 1963) à la guerre, aux armements, avec la force de frappe atomique aussi inutile que dangereuse et coûteuse ?

Ainsi, les sommes énormes englouties dans les dépenses militaires des divers pays serviraient au bien des hommes.

C'est aussi cette politique qui est la source des augmentations des prix dont la discussion sur le budget communes comme sur des ménages, est triste.

En premier lieu, ce fut le défilé des garçons et des filles tout de blanc vêtus, dans les rues de Pantin accompagnés des différentes musiques telles : l'Harmonie municipale de Pantin, de la batterie scolaire et du patronage laïc ; de l'Harmonie S.N.C.F. de Romilly-sur-Seine ; de l'Union Beaumontoise ; de l'Union musicale de Chelles.

Ensuite, danses, relais où garçons et filles mirent tout leur cœur à présenter aux milliers de personnes présentes. A la tribune officielle l'on pouvait remarquer M. Jean Lefèvre, maire, député de la Seine entouré de ses adjoints et conseillers municipaux ; de M. Pellat, conseiller général de la Seine ; de Mme Du Chesne, inspectrice de la Jeunesse et des Sports, de M. Decorse, inspecteur de l'Education physique, plus spécialement chargé de la natation ; des represen-

tants des partis communiste et socialiste ; de MM. et Mmes les directeurs et directrices, instituteurs et institutrices des écoles de Pantin et des membres du conseil d'administration de la caisse des Ecoles.

Ensuite,

Au cours de cette fête le maire, en quelques mots félicita tous les enfants pour leur effort à cette fête et remercia les professeurs d'éducation physique qui par leur travail et leur dévouement contribuent à son succès ; en regrettant cependant le manque

d'installations sportives au manque de crédit dont souffre l'école laïque, il souligna qu'il serait plus utile d'équiper les écoles plutôt que d'avoir une force de frappe atomique. Les armements coûtent fort cher, mais la santé des enfants beaucoup plus précieuse.

La fête d'Education physique qui s'est déroulée dimanche a été une très belle démonstration de notre jeunesse et de défense de l'école laïque.

DIX-HUIT GRANDS MOUVEMENTS DE JEUNESSE

(Jeunesse Communiste, Jeunesse Socialiste, U.N.E.F., C.G.T., associations chrétiennes d'étudiants etc.)

demandent une réforme du service militaire

Les organisations soussignées se prononcent pour une véritable réforme du service militaire qui impliquerait :

1) Une amélioration des conditions de vie de l'appelé par :

a) l'augmentation substantielle du prêt quotidien actuellement à 0,30 F ;

b) la gratuité des transports pour les permissionnaires ;

c) le développement des permissions ;

d) l'attribution d'une prime de démobilisation et la garantie de l'emploi au retour.

2) Le respect des droits d'homme et de citoyen de l'appelé par :

a) la transformation du système disciplinaire qui doit perdre tout caractère vexatoire et comporter des possibilités d'appel ;

b) le libre accès à l'information de son choix ;

c) la fin de toute discrimination politique dans l'accès aux grades ;

Etudiants socialistes, Fédération des clubs de loisirs et d'action de la jeunesse, Fédération des loyers Léo-Lagrange, Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants, Jeunes Gauche européenne, Jeunesse Socialiste, Ligue de l'Enseignement, Union de la Jeunesse Communiste, Union des Etudiants Communiste, Union des Etudiants Juifs de France, Union des Jeunes Filles de France, Union nationale des étudiants de France, Union de la Jeunesse syndicale de France, Jeunesse radicale, Jeunesse Reconstruction, Maison internationale des jeunes, Union des grandes écoles, CGT.

Aux assises locales de l'école laïque

Les Assises locales de l'Ecole Laïque, réunies à l'appel du comité local d'Action laïque de Pantin :

— se félicitent que l'action unie et incessante des élus municipaux et généraux, des parents d'élèves et de tous les amis de l'école ait abouti au financement du groupe scolaire de la Cristallerie ;

— réclament un budget de l'Education nationale à la hauteur des besoins de la Nation, réservé au seul service public,

— exigent la mise en œuvre des principes de modernisation et de réforme démocratique de l'enseignement définis, il y a près de 20 ans par la commission Langevin-Wallon ;

— s'engagent à tout mettre en œuvre pour assurer le plein succès de la Quinzaine de Défense de l'Ecole Laïque prévue à la rentrée.

(Extraits de la motion finale des Assises locales de l'Ecole Laïque du 25 mai 1963).

Marcel PLANES
secrétaire de la Fédération
des P.T.T.
est décédé

Ses Obsèques ont eu lieu le MARDI 4 JUIN. MARCEL était un dévoué militant syndical qui habitait PANTIN, 68, rue Charles Nodier.

C'est une tout autre histoire qui est survenue à M. Georges Tribotte, de Pantin. Hier matin, deux de ses amis et voisins étaient venus passer la journée à Senlis, en forêt. Apercevant la voiture de leur camarade sur le R.N. 17, à l'entrée de Senlis, ils pensèrent que ce dernier avait eu la même idée, venir se promener en forêt. Le soir, en repassant par notre ville, ils aperçurent toujours la DS à la même place.

Arrivés à Pantin, ils rencontrèrent, chemin faisant, leur ami M. Tribotte et lui apprirent que sa DS, qui lui avait été volée vendredi dernier, se trouvait à Senlis. Son véhicule n'avait subi aucun dégât, il restait même 15 litres d'essence dans le réservoir.

Les gendarmes, de leur côté, avaient prévenu le propriétaire.

les conseils généraux de Seine-et-Oise et de l'Allier se prononcent pour le retour du service militaire à un an et l'augmentation du prêt à 1 F par jour

Sur proposition des élus communistes, le conseil général de Seine-et-Oise, dans sa dernière session, a adopté un voeu pour que le service militaire revienne à la durée d'un an, que le prêt soit porté à 1 franc par jour, que l'allocation militaire soit élevée à 5 francs par jour et accordée aux familles des appelés sous les drapeaux. Seuls les conseillers U.N.R. ont voté contre.

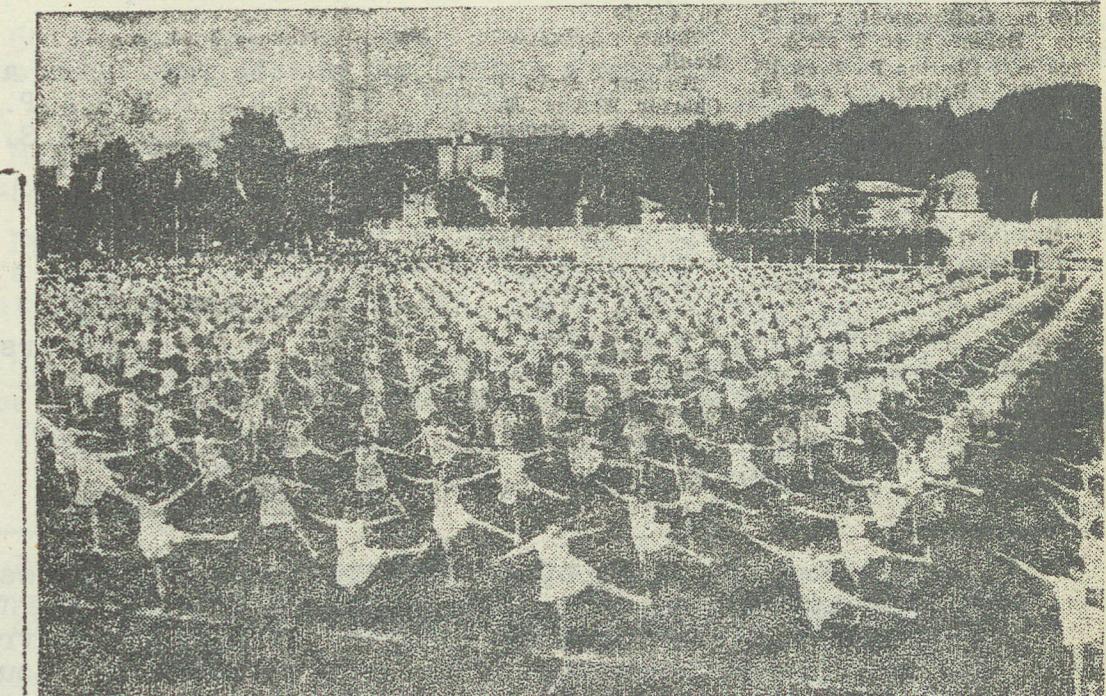
Le conseil général de l'Allier, unanime, vient à son tour d'adopter un voeu demandant le retour au service à douze mois et que le prêt soit porté à 1 NF par jour.

Ces voeux font suite aux vœux des conseils généraux du Var, des Bouches-du-Rhône, du Gard, de la Creuse, du Nord et de nombreux conseils municipaux, au vote du Sénat de février 1963.

APRÈS LA MORT DE JEAN XXIII

En mettant le drapé en berne en raison de la mort du pape Jean XXIII, les municipalités communistes rendent hommage à l'action qu'il a menée en faveur du désarmement et de la paix.

Les municipalités communistes s'associent, ainsi, à l'hommage rendu par le monde entier à celui qui avait su répondre aux aspirations à la paix de tous les hommes de bonne volonté.



PAGES SPORTIVES

NATATION

TRAVERSEE DE PANTIN A LA NAGE

Organisée par la Section de Natation du C.M.S. PANTIN, la traditionnelle épreuve pantinoise a enthousiasmé près de mille spectateurs, sous la présidence du Conseil Municipal et de M. Jean LOLIVE, Député-Maire.

Cette journée a connu son succès habituel, avec la participation des clubs de l'U.S. METRO, S.C.U.F., A.P.S.A.P., LE BOURGET, C.N.L., C.P.S.E., MOUETTES, V.G.A., U.S.M.A., C.M.S. PANTIN.

Les premières places sont remportées par :

- BLANDIN, C.M.S. PANTIN en catégorie Minimes
- SCHMID, U.S. METRO " Cadets
- DELIERES, C.P.S.E., " Dames
- COLLAGE, U.S. METRO, " Messieurs.

Au classement par équipe :

- Catégorie Messieurs : 1er C.M.S. PANTIN
- Catégorie Dames : 1er MOUETTES
2e C.M.S. PANTIN

Toutes ces épreuves minutieusement préparées et bien orchestrées par les applaudissement nourris du public, nous valurent une fois de plus d'apprécier les efforts de tous ces dirigeants chevronnés pour mettre sur pied un tel programme, mais remercions aussi tous ces sportifs et sportives pour leur belle démonstration dans cette traversée impeccable.

Au cours de cette manifestation, la présence de SENECOT qui, ce jour même, venait de remporter le titre de Champion de l'Ile de France, au stade Nautique des Tourelles, ainsi que la très jolie place de 4ème de DECHOUWER (17 ans) dans ce même championnat furent très applaudis par l'ensemble de ce public sportif.

SENECOT, C.M.S. PANTIN
Champion de l'Ile de France de Plongeon

Confirmant sa bonne forme, notre sympathique plongeur une fois de plus, apporte à PANTIN, un très grand titre, en remportant le Championnat de Paris, avec 139,80 points, ce DIMANCHE 23 JUIN 1963, au stade nautique des Tourelles.

Huit jours après son mariage, ce cadeau sportif est des plus élogieux et nous souhaitons d'ici peu reparler de lui, sur un échelon plus élevé, c'est-à-dire sur le plan national et international, où nous lui souhaitons beaucoup d'espoir.

Au cours de ces championnats le jeune DECHOUWER du C.M.S. PANTIN, aussi, se classe dans cette même catégorie 4ème. Par ses 17 ans nous sommes persuadés que ce jeune espoir est près de la réussite, dans cette spécialité très difficile.

Tous les sportifs et sportives de PANTIN sont très fiers de posséder en SENECOT, un champion. A cette occasion nous lui adressons nos meilleurs voeux de bonheur dans son nouveau foyer.

JEUDI 20 JUIN PISCINE MUNICIPALE DE PANTIN ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS DE PANTIN

60 jeunes nageurs, tous nouveaux dans cette discipline sportive, ont obtenu avec succès le Brevet de Nageur sur une distance de 50 mètres.

M.M. GUILLEMANT, ROYAN, DUPONT, RIBAU s'attribuent le Brevet de Sauvetage 1er Degré.

Depuis une année notre Ecole Municipale de Sports (section Natation) a réalisé un programme très positif sur le développement de la natation à Pantin, parmi les jeunes le Jeudi.

70 jeunes ont appris à nager, plus de 60 brevets ont été obtenus, ce qui confirme la bonne marche de cette discipline, pendant la saison 1962-1963.

FOOTBALL

Chez les jeunes : CHAMPIONNAT CADETS et MINIMES

Les clubs qui disputent le championnat de Paris des Cadets et Minimes sont répartis en deux groupes, le groupe I et le groupe II.

Le groupe I comprend dix clubs, placés en une poule unique. Ces clubs sont classés par addition des places obtenues par les cadets et les minimes. Les deux derniers descendent en groupe II.

Le groupe II comprend 63 clubs répartis en sept poules de neuf. Le classement de ces clubs se fait comme dans le groupe I, par addition des places des équipes minimes et cadets dans chaque poule. Les deux clubs les mieux classés accèdent au groupe I.

Parmi les gagnants en Poule F : 1er C.M.S. PANTIN Cadets.

CYCLISME

26 MAI - IV^e Grand Prix des Ets DEUDON à OZOIR-la-FERRIERE.
4^e catégorie 106 kilomètres - 7^e VANLEVER C.M.S.P.
Par équipe : PANTIN 4^e, derrière CRETEIL 1^{er}, JOINVILLE et CHAMPIGNY 2^{èmes}, et Ste-GENEVIEVE-des-BOIS 3^e.

- 26 MAI - Grand Prix des Transports Malissard et Savarzeix organisé par le Club Aulnay E.S.N.E. avec le concours de l'E.C. Ferté-Gaucher.
Parcours Paris-La Ferté-Gaucher : 6e DUPLOUY, 10e ARNAC.
- 2 JUIN - THORIGNY - organisé par le Comité des Fêtes.
Circuit de 7 Kms à parcourir 12 fois, 2e et 3e catégories.
Par équipe PANTIN termine 4e derrière C.V. Nanterre 1er, C.S. Meaux 2e et V.C. Bondy 3e.
- 9 JUIN - Participation du C.M.S. au prix STAR organisé par le C.S. Meaux et au challenge de la pédale Combs-la-Villaise sur 84 Kms.
Résultats à parvenir.
- 16 JUIN - PANTIN - Prix du Conseil Municipal
3e et 4e catégories, 96 Kms
2e ARNAC, 5e BARBANSON.
Prix d'équipe : 1er V.C. Joinville-Champigny.

BOULES (Marcel Cerdan)

AUBERVILLIERS (Montfort) remporte la Coupe du Conseil Municipal de PANTIN, devant le quadrette du C.M.S. PANTIN (composé de M.M. ALEXANDRE, LECORRE, CLAYES, ROUX), sous la présidence du Conseil Municipal de PANTIN et de M. Jean LOLIVE, Député-Maire.

Dans le cadre de ses terrains très accueillants, la section de Boules du C.M.S. PANTIN organisait le DIMANCHE 23 JUIN, la Coupe du Conseil Municipal de PANTIN.

25 quadrettes étaient présentes, ce qui donna l'occasion d'assister à des parties très spectaculaires, tout au cours de cette journée sportive.

Un public nombreux était venu encourager ces "mordus" et applaudir notre quadrette du C.M.S. qui fut à l'honneur en participant à la Finale qui l'opposait à AUBERVILLIERS. Après une partie très bien jouée par ces deux formations, le challenge est gagné sur le score de 15 à 8.

En cette fin de journée où le soleil avait donné l'éclat de sa participation, nos Boulistes ont su apprécier les paroles encourageantes prononcées par M. Jean LOLIVE, avant la remise des récompenses, remerciant la bonne organisation de cette section.

PÉTANQUES LA COUPE du CONSEIL MUNICIPAL GAGNÉE PAR LE CLUB des "BUTTES-CHAUMONT"

DIMANCHE 26 MAI, sur son terrain du square de la République, la section de Pétanques (F.S.G.T.) du C.M.S. PANTIN organisait la coupe du Conseil Municipal de PANTIN.

Le soleil avait souhaité la bienvenue à 36 triplettes venues de Paris et sa banlieue, ce qui donna l'occasion d'assister à de multiples empoignades entre les clubs présents, très chaleureusement encouragés par un nombreux public, au cours de cette journée très réussie et tout à l'honneur de notre section.

Après une finale des plus émouvantes, la Coupe du Conseil Municipal de PANTIN fut attribuée à la bonne triplette du Club des

"Buttes Chaumont" devant la formation du "Petit Poucet".

En finale de la Coupe complémentaire, la triplette du C.M.S. PANTIN, composée de LAURENT, HAMELIN, TONUS, était opposée à VITRY.

Malgré un bon départ, notre triplette s'inclina devant VITRY, mais, en toute sportivité, nous ne pouvons que féliciter ces deux formations qui ont su, par leurs jeux, nous faire assister à une bonne propagande pour cette discipline sportive.

ATHLETISME

LES JEUNES DE LA SECTION D'ATHLETISME du C.M.S. PANTIN, UNE FOIS DE PLUS A L'HONNEUR ! en remportant le DIMANCHE 23 JUIN le :

- Challenge de la Ville de BLANC-MESNIL (Catégorie Minimes)
- Challenge Joseph PRETELLE (Catégorie Benjamins)

organisés par le C.S. BLANC-MESNIL, nos jeunes athlètes de PANTIN, se sont très bien comportés le DIMANCHE 23 JUIN 1963.

Nous ne pouvons que remarquer depuis le début de saison, les victoires et les Challenges accumulés, tout à l'honneur de notre section, donnant ainsi sur les terrains de sports de la Région Parisienne au cours des compétitions, aux championnats, une remontée vertigineuse dans les catégories de jeunes, parmi les meilleurs.

Il va sans dire qu'après de tels résultats nos sportifs deviennent des outsiders très remarqués, et cette valeur acquise va leur permettre d'entreprendre les finales de l'Ile-de-France (FSGT) le DIMANCHE 30 JUIN à SAINT-DENIS, avec confiance.

Félicitons ces beaux résultats obtenus par tous et attendons la surprise convoitée par nos jeunes d'apporter à PANTIN, un titre et sur ce point, pourquoi pas ?

L'équipe "Benjamins" était composée de :

- SAGGIOLO, GODARD, REMY, SAGGIOLO.

L'équipe "Minimes" était composée de :

- BLANCHARD (Capitaine), BARTHELEMY, CORBEAUX, PERCHE, NEDELEC.

L'équipe "Cadets" était composée de :

- DEMARLE Pierre (Capitaine, champion USEP de Triathlon et recordman du saut en longueur avec 6m.33), REMY, LEUNIS, BOUARD, TREMAULT, MOLINIER, LACOTTE, MOUGEOT, JARRY.

Résultats :

Benjamins

- | | | |
|-------------|------------|---------------------|
| - 50 mètres | 1ère série | SAGGIOLO (1er) 7" 7 |
| | 2ème série | GODARD (4e) |

- | | | |
|-----------|--|----------------------|
| - Hauteur | | GODARD (1er) 1 mètre |
| | | SAGGIOLO 80 cm. |

- | | | |
|--------------|--|---------------|
| - 500 mètres | | REMY (3e) |
| | | SAGGIOLO (4e) |

- | | | |
|--------------------------|--|-------------|
| - Relais (4 x 50 mètres) | | PANTIN (2e) |
|--------------------------|--|-------------|

Minimes

- | | | |
|-------------|------------|-----------------|
| - 60 mètres | 1ère série | BARTHELEMY (4e) |
| | 2ème série | CORBEAUX (2e) |

- | | | |
|--------------|------------|-----------------------|
| - 600 mètres | 1ère série | BLANCHARD (1er) 1' 36 |
| | 2ème série | PERCHE (2e) 1' 37 |

- | | | |
|--------------------------|--|--|
| - Relais (4 x 60 mètres) | | C.M.S. PANTIN (1er) 31" 7 |
| | | (Blanchard, Corbeaux, Perche, Nedelec) |

- | | | |
|------------|--|----------------------------------|
| - Longueur | | BLANCHARD (1er CMS PANTIN) 5m.90 |
|------------|--|----------------------------------|

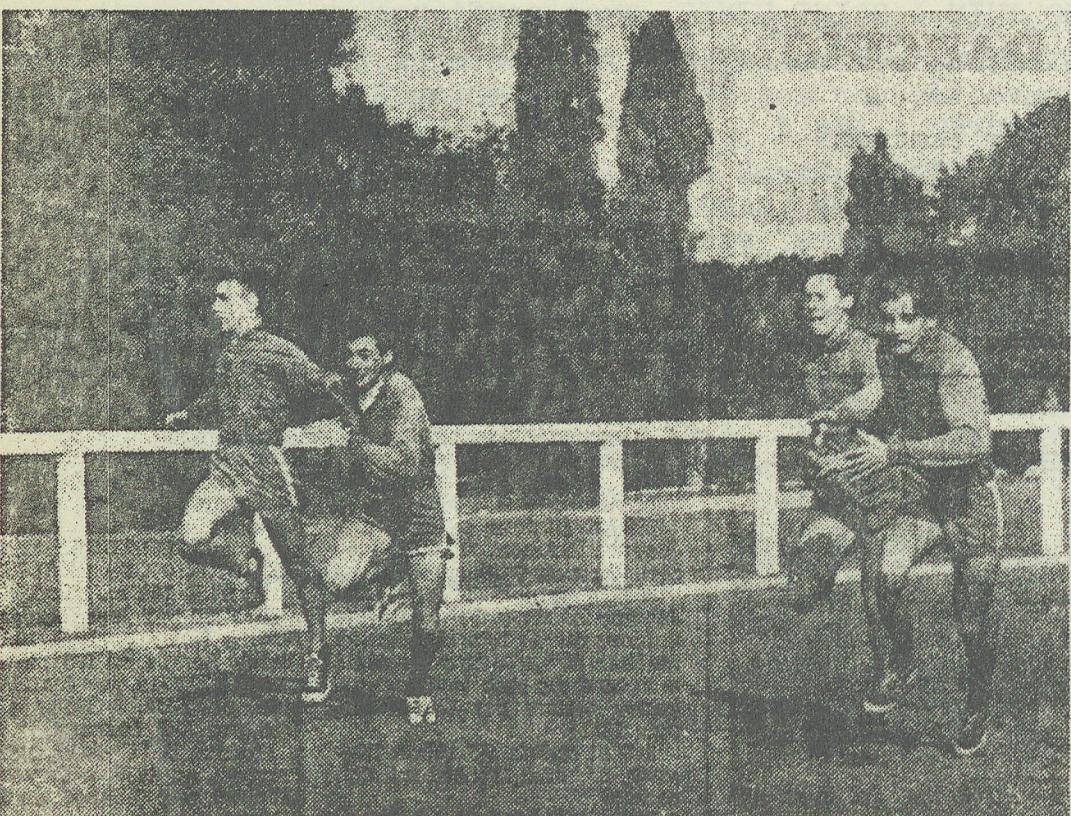
Cadets			
- 80mètres	1ère série	DEMARLE	(1er) 9" 4
	2ème série	REMY	(1er) 10" 1
	3ème série	MOLINIER	(2e) 10" 4
		TREMAULT	(1er) 9" 7
		JARRY	(4e) 10" 3
- 1000 mètres	1ère série	LACOTTE	(5e) - MOUGEOT (8e)
	2ème série	BOUARD	(1er) 2' 55
- Relais (4 x 80m.)	1ère série	PANTIN	(1er) en 37" 7 (Demarle, Trémault, Rémy, Lacotte)
	2ème série	PANTIN	(2e) en 40" 7 (Jarry, Mougeot, Molinier, Bouard)
- Hauteur : 1er DEMARLE (1m.58) - JARRY (1m.35) - LACOTTE (1m.35)			

PANTIN champion départemental (U.S.E.P.) de triathlon chute de deux records (U.S.E.P.) par nos jeunes

DEMARLE Pierre, 6 m 30 (ancien record, 6 m 12), BLANCHARD, REMY, LEUNIS, DEMARLE au relais 4 x 80 mètres

Une fois de plus Pantin est à l'honneur. Les victoires s'accumulent, mais ce titre de champion départemental nos jeunes l'ont obtenu sur le Stade Géo-Lagrange à la por-

te de Saint-Cloud, au cours des finales organisées par l'USEP, le jeudi 30 mai 1963. Dans tous les concours et les courses, Pantin se classait aux places les meilleures, ce qui



L'équipe de relais championne départementale U.S.P.E. en 36"3.
De gauche à droite : Blanchard, Leunis, Rémy, Demarle

place en finale du 80 mètres en 9" 3 donnait un bon avantage.

Cette grande victoire est méritée par l'ensemble de l'équipe présentée qui se composait de

Demarie, Leunis, Rémy,
Blanchard, Bouquier,
Mougeot, Bouard, Perche,
Jarry, Pruvost, Lacotte

Bravo à tous, ainsi qu'à l'inlassable entraîneur Cornet Michel qui a su apporter à Pantin une remontée vertigineuse dans cette discipline sportive, et par ses conseils de directeur technique, nous réserve encore pour l'avenir, avec la collaboration de notre jeune section, des résultats qui feront honneur à notre athlétisme.

Championnat départemental de triathlon - Finale

1. Pl. Pantin, 109 points
2. Clignancourt, 97 pts ; 3. Poulmar, 81 pts ; 4. Ivry, 71 pts ; 5. Bois-Colombes, 68 pts ; 6. Armand-Carrel, 63 pts.

Résultats individuels obtenus par les jeunes de Pantin

FINALE

80 mètres : 1. Demarle Pierre, 9" 2 ; Rémy Christian, 10". Hauteur : 2. Blanchard Pierre, 1 m. 59 ; 4. Leunis Michel, 1 m. 50.

Longueur : 1. Demarle Pierre, 6 m. 30 (record USEP) ; 4. Rémy Christian, 5 m. 74. Poids : 5. Pruvost Claude, 10 m. 45 ; 4. Bouquier J.-Pierre, 10 m. 65.

Relais 4x80 : 1. Pl. Pantin (Blanchard, Rémy, Leunis, Demarie) en 36" 3 (record USEP).

1.000 mètres : 2. Bouard Jacques, en 2' 52 ; 8. Lacotte Alain.

Monsieur le Maire

Je viens de recevoir
à ma disposition.

Monsieur le Maire, **les soldats**

pour moi, je vous
de retrouver monsieur le maire

tout mes copains

Monsieur le Maire

Cher Monsieur le Maire

Recevant le bulletin municipal vous faites parvenir par cette lettre d'adresse, ayant été affecté depuis de Rinsaltes. Je vous permets malgré l'éloignement des nouvelles qui se sont dans

11 JUIN 1963

Cher Monsieur le Maire

aussi que tous les meubles de la flaine

je suis très fier de vous adresser mes cordiales félicitations car j'ai reçu votre lettre qui m'a été d'un grand bien moral j'aurai tant voul

Nouvelle étape vers la conquête du cosmos

LA PREMIÈRE FEMME COSMONAUTE

A GRAVITE 3 JOURS DANS L'ESPACE

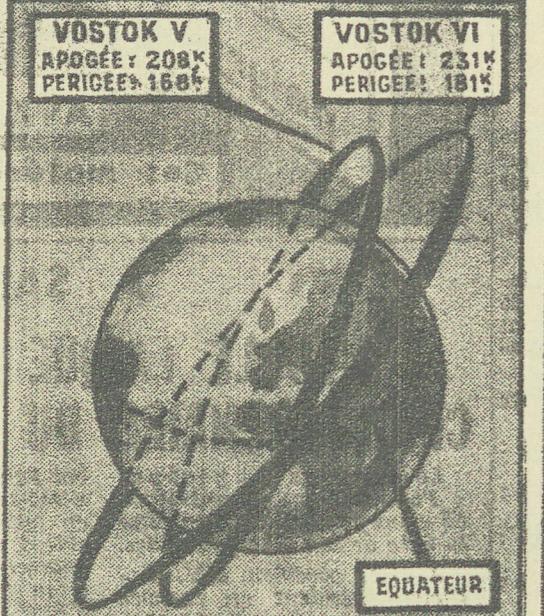
Ce dimanche 16 juin 1963 marquera une nouvelle date dans la conquête des éternelles infinies de l'univers. Ce jour-là, à 12 h. 30, la première femme cosmonaute, Valentina TERECHKHOVA, s'élancera dans l'espace à bord de son vostok.

Quel passionnant destin que celui de cette jeune fille soviétique, au visage rond et souriant, au regard doux et volontaire, fille de tracteuriste, parachutiste et ménagère, ouvrière et cosmonaute !

Quel symbole, mais aussi quelle logique qu'après avoir donné avec Gagarine le premier homme de l'espace, l'Union Soviétique ait lancé dans les immensités cosmiques la première femme de l'espace !

Car le socialisme a fait de la femme l'égale de l'homme, et ce n'est pas un hasard si en URSS 36 % des ingénieurs sont des femmes tandis que cette proportion tombe à 1 % aux Etats-Unis.

En ce sens, l'épopée de Valentina Terechkova n'est pas seulement un nouvel exploit de la science soviétique, elle s'inscrit dans le grand livre de cette vie nouvelle qu'est la société socialiste. Une société où se développent sans limite pour chacun la connaissance, le bien-être matériel, le bonheur, et où l'égalité de l'homme et de la femme s'inscrit jusque sur les chemins du ciel.



Ce schéma montre les deux trajectoires des vaisseaux spatiaux. Les deux orbites de croisent selon un angle d'environ 20 degrés.

A BORD DES VOSTOK V ET VI

Coup sur coup, à 45 heures d'intervalle, les savants soviétiques ont lancé deux nouveaux cosmonautes dans l'espace.

LE 14 JUIN, à 15 heures, « Vostok V », piloté par le lieutenant-colonel BYKOVSKY, entamait ses ronds dans l'espace pour « un vol de longue durée ».

LE 15 JUIN, à 12 h. 30, c'était au tour de Valentina TERECHKHOVA de partir pour un voyage spatial à bord de « Vostok VI ».

Dans la journée de mercredi, les deux cosmonautes achevaient leur périple cosmique en se posant comme prévu dans la région de Karaganda, en Asie centrale. Valentina atterrissait la première à 11 h. 20, après avoir accompli 49 révolutions autour du globe terrestre. Peu après, à 14 h. 06, c'était au tour de Bykovski de prendre pied sur la terre ferme après avoir effectué 82 fois le tour de notre planète.

Les deux cosmonautes sont en bonne santé et apparaissent rayonnants de joie.

A 5 km l'un de l'autre

Les deux vostoks qui gravitèrent sur des orbites très rapprochées mais sous des angles légèrement différents, se croisèrent chaque fois dans leur trajectoire autour de la Terre.

C'est ainsi qu'au cours de sa première révolution, le « Vostok

VI » de Valentina s'est rapproché de près de cinq jours et cinq nuits (119 heures), avec 82 révolutions. Bykovski a pulvérisé le record de durée que détenait son ami Nikolaïev avec 94 heures de vol spatial et 64 révolutions.

Quant à Valentina, avec ses 71 heures de vol spatial et ses 49 révolutions, elle a largement dépassé la performance du meilleur cosmonaute américain, Gordon COOPER, qui, le mois dernier, n'effectua que 22 révolutions en un peu plus de 34 heures.

Pendant toute la durée de la ronde céleste, tous les systèmes de bord ont fonctionné à la perfection.

Les deux cosmonautes ont constamment maintenu le contact radio entre eux. Valentina a changé une bercuse pour son compagnon cosmique qui, par moment, détachait ses sangles pour flotter librement dans sa cabine.

La voix de la jeune cosmonaute était nettement retrasmise aux postes terrestres.

A différentes reprises, les deux

Valentina ouvrière

Valentina est née le 6 mars 1937 — elle a donc 26 ans — dans un petit village, Maslennikovo, près de Yaroslavl, grande cité industrielle située sur le cours supérieur de la Volga.

Avant de devenir cosmonaute, il était il y a deux ans ouvrière de l'industrie textile. Elle est, depuis l'année dernière, membre du Parti Communiste.

C'est une fille de famille ouvrière : son père, qui était conducteur de tracteur, a été tué lors de la dernière guerre. Sa mère, qui fut ouvrière du textile, a pris sa retraite depuis 1966.

C'est à 17 ans que Valentina commence à travailler dans une usine de pneumatiques de Yaroslavl. Un an plus tard, elle entra dans la filature où sa mère travaillait déjà. Pendant sept ans elle suivit d'abord des cours du soir, puis entra dans un institut d'études des textiles. En 1960, elle obtint le diplôme d'ingénieur spécialisé dans la filature du coton.

cosmonautes ont communiqué par radio avec leurs amis et leurs familles. Nikita Khroutchchev a lui-même échangé des salutations avec Bykovski et Valentina Terechkova.

Vostok V a changé d'orbite

A plusieurs reprises, le cosmonaute Bykovski a piloté manuellement son engin, corrigeant sa trajectoire, freinant au cours des révolutions de l'altitude. On pu même observer un changement d'orbite. C'est sans aucun doute un des objectifs de ce vol jumelé que de mettre à l'épreuve et de perfectionner la maniabilité des nouveaux « Vostok », pour en faire des vaisseaux spatiaux parfaitement pilotables.

Mais il semble bien que l'objectif essentiel de ce double voyage spatial est d'étudier le comportement de l'organisme humain, tant masculin que féminin, dans les conditions d'un séjour prolongé dans un espace sans pesanteur.

126 sauts en parachute

Dans le même temps, son activité au sein des Komsomols — Jeunesses communistes — auxquels elle avait adhéré à 20 ans, lui valut d'être élue secrétaire du comité de la filature puis, l'an dernier, membre du comité régional.

C'est pour sa passion pour le saut en parachute qu'elle est devenue cosmonaute.

Ouvrière, étudiante, dirigeante des Jeunesses communistes, Valentina adorait le parachutisme. Elle commença à le pratiquer en 1959 au club des sports aériens de Yaroslavl. Elle devint bientôt monitrice du groupe de parachutisme des filatures de Krasny Perekop et fit 126 sauts.

En 1962, alors qu'elle étudiait et s'entraînait à l'école des cosmonautes, elle fut promue au grade de lieutenant. Lors de son

est la plus jeune des cosmonautes

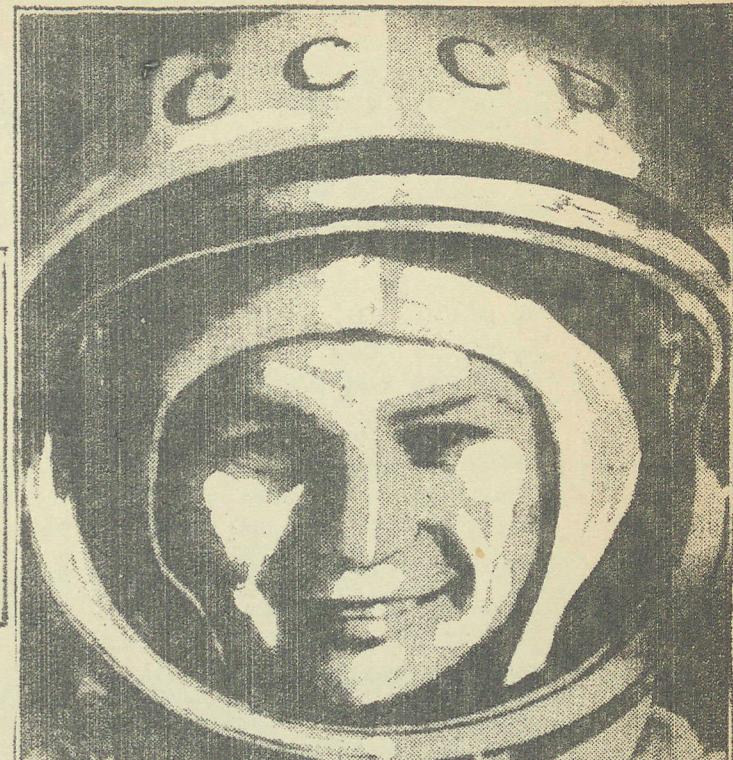
La première femme à voler dans le cosmos est en même temps la plus jeune de tous les cosmonautes soviétiques et américains ayant accompli des vols dans l'espace.

Tous les cosmonautes soviétiques sont d'ailleurs plus jeunes que les cosmonautes américains.

Après Valentina vient Titov, 26 ans ; Gagarine (chef des cosmonautes soviétiques), 27 ans ; Bykovsky (URSS), 28 ans ; Popovitch (URSS), 32 ans et Nikolaïev (URSS), 33 ans.

Côté américain : Carpenter et Cooper ont 36 ans ; Schirra 39 et Glenn 40 ans.

Le premier homme de l'espace Youri GAGARINE et la première femme de l'espace Valentina TERECHKHOVA côtoie à côté pendant leurs études de cosmonautes.



Dans sa tenue de cosmonaute, Valentina a conservé la douceur de son sourire



Une grande effervescence a régné dimanche à PANTIN sur la place de la Mairie et aux abords du canal de l'Ourcq. L'A.P.P. des canaux du département de la Seine organisait en effet ce jour son grand concours de pêche inter-régional sous le patronage de la Municipalité et sous la présidence d'honneur de M. LOLIVE, député-maire de PANTIN, avec le concours des firmes amies des pêcheurs : PEZON et MICHEL, BORNEMANN, RICARD, l'APPAT CHARLOT, GUSTO, GARBOLINO, MYSTIC et du journal "Libération".

Le matin, après la remise des fiches individuelles aux 320 concurrents, la Municipalité recevait les délégués de toutes les sociétés de pêche participant à ce concours et leur offrit un vin d'honneur. M. LOLIVE, député-maire, tint en une courte allocution, à souhaiter la bienvenue à tous les pêcheurs et remit à M. BOURGEOIS, pour son dévouement depuis quelque trente années à la cause piscicole, la médaille de la Ville de PANTIN. M. BOURGEOIS, très touché par ce geste, remercia chaleureusement M. LOLIVE ainsi que ses adjoints présents.

M. CHATELLARD, président de l'A.P.P. des Canaux du Département de la Seine, remercia vivement toute la municipalité pour l'aide efficace apportée en toute circonstance, qu'il soit question de repeuplement ou de pollution, et en particulier pour sa participation à la réalisation de ce concours.

C'est par un temps relativement clément que les pêcheurs, après le tirage au sort, gagnèrent leur place le long du canal de l'Ourcq, entre le Pont Delizy et le pont Mac-Donald, et attendirent le signal du départ pour s'affronter pendant une heure et demie. Bien que difficile, la pêche se montra satisfaisante et il y eut relativement peu de pêcheurs capots. Quelques beaux poissons firent la décision, mais la pêche fut principalement faite de goujons dont le canal est excellentelement bien peuplé.

Dès 17 heures, les pêcheurs étaient présents à la Mairie de PANTIN pour connaître les résultats et retirer leurs lots. M. LOLIVE présida, accompagné de ses adjoints, la remise des récompenses. Brillante allocution de M. le Député-Maire, conclusion de cette épreuve tirée par le Président des Canaux.

De nombreuses coupes étaient en jeu, notamment la Coupe de la Municipalité de PANTIN et le challenge Gaston Beaussire, que l'A.P.P. des canaux du département de la Seine avait créée pour commémorer le souvenir de son ancien président Gaston Beaussire, décédé quelques semaines plus tôt.

Le challenge Gaston Beaussire fut gagné pour un an par l'Union des Pêcheurs de Paris; le challenge de l'A.P.P. des Canaux du Département de la Seine par sa section de Paris, "L'Amicale des Pêcheurs de l'Île St-Louis".

M. le Député-Maire remit à la section de l'A.P.P. des Canaux du Département de la Seine, "Les Amis de la Gaule Pantinoise", la coupe-challenge Municipal.

Mme GRISON, de l'A.P.P. de MOUY, dans l'Oise, première dame classée, se vit remettre par M. MICHAUD, du journal "Libération", la Coupe Libération.

M. CHATELLARD de son côté remettait au premier enfant classé, le petit Besnard de CRETEIL, la Coupe des Canaux.

127 pêcheurs reçurent de très beaux prix en espèces.

M. LABANVOY Gilbert, de l'A.P.P. "La Plaquette de St-Maur", qui gagna brillamment ce concours, reçut du président la coupe de l'A.P.P. des Canaux.

Après la remise des coupes, le Président CHATELLARD proclama les résultats et procéda à la remise des prix.



BULLETIN MUNICIPAL DE PANTIN (Seine)

**UNION DES TRAVAILLEURS,
Républicains et Démocrates Pantinois
pour sauver les Libertés Communales**



JUIN 1963

Supplément à

"LA VOIX DE L'EST"

N° 936

La Fête d'Education physique des Ecoles Laiques de PANTIN